Ceos Tech 7, place de l'Hôtel de Ville 93600 Aulnay-sous-Bois SIRET 88989255000019 RCS de Bobigny

Christopher Mufu 44 rue des pommiers Pantin 93500

À Aulnay-sous-Bois, le 24 septembre 2021

<u>Objet</u>: Reçu pour solde de tout compte

À l'issue de la rupture de votre contrat de travail, vous avez perçu les sommes suivantes :

- Salaire : 36,69 €

- Indemnité compensatrice de congés payés : 216,81 €

Le présent reçu pour solde de tout compte est établi en double exemplaire. Vous pourrez le dénoncer par lettre recommandée pendant 6 mois à compter de la date de signature dudit document pour les sommes qui y sont mentionnées.

Nous vous remercions de:

- Ajouter, sur le second exemplaire, la mention :
 " Par la présente, je reconnais avoir reçu de la part de la Société Ceos Tech, pour solde de tout compte, les sommes inscrites ci-dessus."
- Le dater et le signer, puis de nous le remettre.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Christopher MUFU Apprenti Laurent Goulenok

Président